

## UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)

La Commission Mixte Nationale Paritaire s'est réunie à plusieurs reprises, afin de finaliser les documents pour les championnats UNSS (compétitions en présentiel et par internet), faire le bilan de la précédente saison et préparer les prochains championnats de France UNSS.

L'information sur les compétitions UNSS est diffusée par l'UNSS au sein des établissements et l'inscription aux compétitions ne peut se faire que par le biais des établissements : soit par l'intermédiaire d'un professeur d'EPS, soit en ayant accès aux codes pour rentrer sur leur site.

Dans les établissements, certains professeurs d'EPS jouent le jeu d'autres pas et il est parfois difficile pour les personnes extérieures à l'établissement de faire inscrire une équipe et d'avoir les renseignements.

Cette année l'accompagnement des équipes doit être fait par un professeur d'EPS. Nous avons demandé et obtenu de certains départements et académies qu'il y ait une dérogation. Nous sommes toujours en attente d'une réponse au niveau national.

Nous avons demandé à ce que la diffusion des informations soit doublée par une information sur le site fédéral et les sites Ligue ou comités départementaux pour que l'information circule mieux et que les clubs ou les animateurs extérieurs qui interviennent souvent dans les établissements soient au courant.

Cela a été fait pour le e-challenge comme l'an dernier (information sur le site fédéral et mise en ligne des résultats).

Nous avons du mal à connaître les dates et lieux des championnats départementaux ou académiques.

Il serait souhaitable que chaque service départemental et académique UNSS fasse remonter les dates et lieux des compétitions mais cela semble être compliqué et pour l'instant nous n'avons pas obtenu cette possibilité.

### SECTIONS SPORTIVES

Après Brest, deux sections sportives ont vu le jour dans l'académie d'Aix Marseille à la rentrée 2023 - 2024 :

- celle du **collège Campra** d'Aix-en-Provence (15 places disponibles pour les élèves entrant en sixième, possibilité d'intégrer la structure en 5e, 4e et 3e. Structure limitée à 30 élèves sur l'ensemble des niveaux).
- celle du collège Edgard Quinet de Marseille.

Ces sections sportives ne figurent pas encore sur les listes officielles.

Le Collège **Le Ried** de Bischheim (Alsace), qui propose depuis septembre 2023 une section échecs, a obtenu le label Section Sportive Scolaire pour la rentrée 2024 (17 jeunes).

### CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS

La qualification des équipes se fait au niveau académique ou interacadémique : il est prévu 24 collèges et 16 lycées pour la finale.

Il est à noter que les équipes qualifiées ont une subvention de l'UNSS (qui dépend du service régional) et qu'elles peuvent demander d'autres subventions auprès des Ligues ou Comités Départementaux.

▪ **2023**

Très belle organisation de ce championnat à Montereau du 22 au 24 mai :

*Podium collèges* : 1- Giraud (Bastia), 2- Gustave Roux (Hyères), 3- Campra (Aix en Provence)

*Podium lycées* : 1- Giocante de Casablanca (Bastia), 2- Louis le Grand (Paris), 3- Lacordaire (Marseille)

▪ **2024**

Il se déroulera à Bischheim du 27 au 29 mai 2024.

Nous souhaitons que les dates du challenge e-Échecs de l'an prochain soient fixées lors de ce championnat.

Nous pourrions ainsi avertir l'ensemble des comités départementaux et régionaux UNSS ainsi que les comités et les ligues de la FFE afin que les mercredis choisis pour ce challenge ne soient pas pris par des compétitions scolaires fédérales comme cela a pu être le cas cette année...

## USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré)

La Commission Mixte Nationale paritaire a été mise en place et continue d'œuvrer en se réunissant soit par zoom soit en présentiel.

L'USEP est partie prenante du programme Class'Échecs.

Nous croisons les outils disponibles à l'USEP et à la FFE et coconstruisons des outils à partir de ce qui existe des deux côtés.

Une étude par un graphiste pour la mise en page et la valorisation du document maternelle produit par la commission mixte USEP-ECHECS a été faite.

Ce document se compose de 48 pages ainsi que 6 pages d'annexe de jeux permettant de compléter les situations pédagogiques, il sera pris en charge par la FFE et l'USEP.

L'USEP y adjoindra le document sur la rencontre échecs qui a été finalisé et présenté à nos deux fédérations de façon à avoir une présentation uniforme de ces documents partenariaux.

L'USEP ne fait pas de compétitions au niveau des écoles, le championnat fédéral qui fonctionne très bien doit garder toute sa place.

Un rapprochement des instances locales fédérales avec celles locales de l'USEP doit être fait afin que notre sport fasse partie des activités proposées lors des manifestations organisées par l'USEP.